

Brève introduction à l'éthique islamique

Une introduction à l'éthique musulmane dans un manuel d'éthique chrétienne, même succincte, peut paraître étrange. Mais, comment peut-on parler efficacement de l'éthique chrétienne aux églises et aux fidèles d'Afrique sans prendre en compte le contexte religieux dans lequel ils évoluent ? Le continent africain compte 48,37% de chrétiens et 41,32 % de musulmans¹. Aussi, aucune formulation contextuelle de l'éthique chrétienne ne saurait ignorer l'éthique islamique. Cela est d'autant plus important que la communauté chrétienne est appelée à marquer la différence à travers un témoignage et une conduite exemplaires dans son entourage. Cette brève introduction s'inscrit justement dans ce cadre et s'adresse particulièrement aux chrétiens d'Afrique dans le but de les aider à mieux comprendre les valeurs éthiques des musulmans afin de les aider à mieux vivre les leurs.

Nous ne prétendons pas explorer toutes les forêts denses de l'univers éthique musulman. En effet, les divergences d'approche des questions morales sont très grandes dans l'islam comme c'est aussi le cas dans le christianisme. Ce chapitre ne traite pas de façon exhaustive ce vaste sujet. Il se contente de dresser un tableau succinct des grandes orientations de l'éthique islamique et de susciter de l'intérêt pour une étude plus approfondie du sujet. La lecture des ouvrages cités en notes de bas de page serait un bon point de départ.

Nous allons donc nous en tenir à l'essentiel. Dans un premier temps, nous chercherons à définir l'éthique du point de vue islamique. Ensuite, nous nous pencherons respectivement sur l'importance du sujet de nos jours, le survol des principales approches de l'éthique dans l'islam, des caractéristiques de l'éthique islamique, l'éthique islamique dans le contexte africain, l'éthique sexuelle de l'islam et l'influence de l'éthique islamique sur les chrétiens.

I. L'éthique dans la pensée musulmane

Par « éthique » on entend généralement l'étude de la moralité. Mais avant d'avancer dans la réflexion, il convient de s'attarder premièrement sur la manière dont l'islam définit le vocable

¹ Patrick Johnstone et Jason Mandryk *Operation World* (Carlisle: Paternoster, 2001) p. 21.

« éthique ». En arabe, le terme technique le plus courant pour désigner l'éthique est **akhlāq**². Le Coran n'utilise pas ce vocable mais parle plutôt en terme de bien et du mal, du juste et du faux.

C'est avec beaucoup de précaution qu'il faut parler de l'éthique islamique comme un champ d'études distinct car, « Les lois morales, civiles, canoniques et pénales de l'islam ne sont pas rigidement séparées les unes des autres et ne sauraient être identifiées comme des systèmes et des sciences isolées »³. Toute approche de l'éthique islamique devrait donc tenir compte de sa nature englobante.

En Islam, la morale est synonyme de la loi⁴. Woodberry remarque à juste titre que l'orientation éthique de la loi islamique (**sharī'ah**) est déjà perceptible dans ses cinq divisions : obligatoire, recommandé, indifférent, répréhensible et interdit⁵. Or, la loi musulmane embrasse tous les aspects de la vie des musulmans tant individuellement qu'en tant que communauté, tant en privée qu'en public. Elle touche à des aspects religieux, sociaux, militaires, conjugaux, politiques, économiques, vestimentaires, hygiéniques, au savoir vivre, bref à tous les détails existentiels. Il se dégage de cette définition qu'en Islam, l'éthique occupe une place largement plus vaste que dans le christianisme.

Contrairement à ce que d'aucuns penseraient, l'éthique islamique n'était pas entièrement élaborée du vivant de Muhammad ni même des premiers khalifes. C'est graduellement que les éléments qui la constituent ont été établis, des origines de l'islam jusqu'au onzième siècle. Durant ce processus, l'éthique islamique a subi l'influence des traditions arabes préislamiques, de la pensée morale perse et de la philosophie grecque⁶. La systématisation intellectuelle de l'éthique islamique n'interviendra qu'aux 18^e et 19^e siècles⁷. Les théories éthiques islamiques, tant en théologie qu'en philosophie, se classent en deux principales catégories : l'éthique rationaliste et l'éthique du commandement divin. La première catégorie, défendue par les Mutazilites et les shi'ites, accorde une grande importance à la raison pour juger le bien et le mal. La seconde prône

² Disposition innée.

³ Muhammad Umaruddin *The Ethical philosophy of Ghazzali* Lahore : Sh. Muhammad Ashraf, 1970) p. 52 (notre traduction).

⁴ Cf. F : Ulrich *Die Vorherbestimmungslehre im Islam*, Thèse, Théologie, Heidelberg, 1912, pp. 128-129 cité par Georges-Henri Bousquet *L'éthique sexuelle de l'islam* (Paris : Desclée de Brouwer, 1990), p. 18

⁵ J. Dudley Woodberry "Introduction to Islam" MR 550, class syllabus /Pasadena CA: Fuller Theological Seminary, School of World Mission p. 141.

⁶ Voir R. Walzer « Akhlāk » in H.A.R. Gibb *The Encyclopaedia of Islam* (Leiden; E.J. Brill, 1960) pp. 325-329.

⁷ Majid Fakhry *Ethical theories in Islam* (Leiden: E.J. Brill, 1991) p. 11.

plutôt que l'action juste n'est que celle qui est ordonnée par Dieu⁸. La théorie rationaliste semble être beaucoup plus en vogue dans les débats contemporains mais la situation pourrait changer compte tenu de la forte percée islamiste⁹ ces dernières années. La montée du radicalisme musulman en dit d'ailleurs long sur l'importance de cette étude.

II. L'importance du sujet à la lumière des événements contemporains

Le monde dans lequel nous vivons est comparable à un avion qui traverse une zone de très fortes turbulences. En effet, le terrorisme islamique est au cœur de l'actualité internationale et fait parler d'elle tant dans les grandes capitales occidentales que dans les très humbles villages des Monts Mandaras dans l'Extrême Nord du Cameroun. Osama Ben Laden et ceux qui sont de près ou de loin rattachés à lui sont devenus des héros pour de nombreux musulmans du monde et cela même dans les milieux islamiques qui sont réputés être tolérants. Ce phénomène n'est pas sans attirer l'attention des autorités mais aussi des hommes et des femmes soucieux des questions morales car l'éthique semble être au cœur du combat islamiste. En effet, aux yeux des principaux théologiens musulmans radicaux, le combat islamiste est une guerre déclenchée contre le mal. C'est donc révélateur que l'Occident « Chrétien » soit perçu comme le gros véhicule de la dépravation de mœurs et les Etats-Unis soient appelés « le Grand Satan ».

L'envahissement des médias, de la culture et des idéologies occidentales qui étalent au grand jour le sexe, l'homosexualité, la violence, l'alcoolisme, le matérialisme et les maux semblables, est perçu comme étant une menace sérieuse par de nombreux groupes musulmans. La suprématie occidentale dans un monde marqué par la globalisation avec son corollaire d'orgueil et de mépris apparent pour les autres cultures n'est pas sans compliquer davantage la situation. Comment y remédier ? La réponse nécessite une approche multidisciplinaire et passe, entre autres par une éducation des populations sur l'éthique islamique afin qu'elles en tiennent compte dans les relations entre musulmans et non musulmans. Une telle réponse présentera nécessairement un tableau objectif de l'islam dans toute sa diversité.

⁸ John Esposito (ed.) *The Oxford Dictionary of Islam* (New York : Oxford University Press, 2003) p. 76.

⁹ Les islamistes sont ceux que certains auteurs appellent fondamentalistes musulmans. « L'islamisme » est le terme technique le plus approprié pour parler du « fondamentalisme islamique ».

III. Les principales approches de l'éthique islamique

Les approches de l'éthique islamique sont aussi variées que les musulmans eux-mêmes. En dresser une liste exhaustive est une véritable gageure. Dans un cadre aussi restreint que celui-ci, nous nous bornerons à présenter brièvement les grandes approches de la loi islamique.

Les sunnites partagent de nombreuses prises de positions religieuses et théologiques mais n'ont cependant pas une même approche de la loi islamique. C'est ainsi qu'on dénombre quatre écoles au sein du sunnisme¹⁰.

- L'école hanafite, la plus ancienne des écoles sunnites, fondée par Abu Hanifa (mort en 767 A.D.) met un accent particulier sur la raison. Elle prend en compte la raison, la logique, l'opinion personnelle (**ra'y**), l'analogie (**qiyās**) et la préférence juridique en faveur de l'intérêt du public (**istihsān**) dans la formulation des lois. Elle est la plus libérale.
- L'école mālikite est celle de Malik Ibn Anas (mort en 795 A.D.). Elle se veut gardienne de la tradition de Muhammad et des premiers musulmans sur laquelle elle met un accent particulier. Elle fait aussi recours à l'opinion personnelle et à l'analogie.
- L'école shāfi'ite doit son nom à Shafi'i (mort en 820 A.D.) et se distingue par la notion du consensus de la communauté (**ijmā'**). Elle a aussi œuvré pour la systématisation de la loi islamique. Elle est contre la préférence juridique (**istihsān**) comme source de loi.
- L'école hanbalite est l'œuvre de Ibn Hanbal (mort en 855 A.D.) se caractérise par une observance stricte des recommandations islamiques originelles. Toute innovation, telle que la vénération des saints et le mysticisme, est rejetée. L'école hanbalite prône une interprétation littérale du Coran. Les wahhabites propagent les idées de cette école qui jouit d'une faveur particulière aux yeux des islamistes.

¹⁰ Pour connaître le contenu des enseignements de ces écoles et même de l'école Ja'afarī qui est d'obédience shi'ite, nous recommandons la lecture de Laleh Bakhtiar (ed.) *Encyclopedia of Islamic Law : A Compendium of the Major Schools* (Chicago : Kazi Publications, 1996).

Les shi'ites ont une école de loi par excellence : l'école Ja'afarīte¹¹ dont les origines sont attribuées à Jafar al Sadiq (mort en 748). Pour elle, les sources de la loi islamique sont le Coran, la tradition¹², le consensus et la raison. Tout ce que la raison estime nécessaire est aussi jugé nécessaire par la révélation. Les shi'ites se distinguent par leur attachement à la famille du khalife Ali, cousin de Muhammad et mari de sa fille Fatima. Le guide spirituel de la communauté des croyants, appelé « imam¹³ », doit nécessairement être issu de cette famille. Les imams shi'ites ont leur mot à dire sur la compréhension de la révélation islamique et ont ainsi un grand poids dans les décisions relatives à l'éthique. L'une des particularités de l'éthique shi'ite est la théorie de la **takkiyah** selon laquelle le musulman est dispensé d'observer les prescriptions islamiques au cas où les circonstances l'obligent à les transgresser ou quand le refus de violer ces règles entraînerait des menaces contre sa personne.

Les soufis et les membres de nombreuses confréries islamiques, en plus des obligations morales partagés par les musulmans de leurs régions, mettent un accent particulier sur l'ascétisme, le mysticisme et le culte des saints.

Par le passé, ces écoles étaient plus ou moins limitées à des régions précises. De nos jours, la distinction n'est plus assez évidente. En Afrique de l'Ouest, par exemple, quoique l'école dominante soit mālikite, toutes les autres écoles sont représentées. C'est le cas dans de nombreux autres pays africains. D'une manière générale, l'école hanbalite est en passe de devenir la plus influente en Afrique mais les divergences éthiques subsistent encore au sein de la communauté musulmane. Peut-on quand même identifier quelques traits plus ou moins communs ? Le point suivant répond justement à cette préoccupation légitime.

IV. Quelques traits caractéristiques de l'éthique islamique

On pourrait consacrer un livre entier aux principaux traits caractéristiques de l'éthique islamique, mais nous nous bornerons ici à en relever quelques-uns qui, à nos yeux, méritent une attention particulière compte tenu de l'orientation générale du livre.

¹¹ Elle n'a été reconnue officiellement comme cinquième école de jurisprudence qu'en 1959 par l'université Al Azhar du Caire en Egypte. Deux autres écoles de moindre importance et plus proche du sunnisme en dérivent : l'école zaydīte et l'école ismā'īlīte.

¹² Les shi'ites ont leur propre collection de la tradition.

¹³ L'imam shi'ite n'est pas à confondre avec l'imam sunnite. Si dans le sunnisme l'imam est connu comme celui qui dirige la prière à la mosquée, dans le shi'isme, l'imam est le Chef de la communauté des croyants.

Il convient d'abord de relever qu'au delà des dissimilitudes internes, l'éthique islamique repose essentiellement sur les prescriptions du Coran et de la tradition musulmane (**sunna**). En cas de divergence entre un texte coranique et une tradition, le Coran tranche naturellement. Aussi, malgré les divergences de vue, d'interprétation ou de sources des diverses traditions attribués directement ou indirectement à Muhammad, les théologiens musulmans font un effort de se conformer à ces deux sources. En matière de conduite, Muhammad est le modèle par excellence pour le musulman.

Un autre trait important de l'éthique islamique se rapporte à la notion du péché. En s'appuyant sur L. Levonian, Bousquet affirme que, « le péché pour les musulmans est avant tout la transgression d'une interdiction rituelle, et plus encore, une rébellion contre Allah par infidélité ; *ce n'est pas une souillure morale*»¹⁴. On comprend alors pourquoi la notion chrétienne du péché originel est étrangère à l'islam car, dans la pensée musulmane, le péché d'Adam n'a pas affecté tout le genre humain. Il convient aussi de relever que dans l'islam, il existe deux groupes de péchés : les petits et les grands. Le Coran déclare¹⁵, par exemple: « Si vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits de votre compte, et Nous vous ferons entrer dans un endroit honorable (Le Paradis) » Sourate 4 : 31.¹⁶ Si les petits péchés sont inhérents à la nature humaine et de ce fait sans conséquence majeure sur le devenir éternel du croyant, les grands péchés, quant à eux méritent une attention particulière. En effet, le musulman qui ne se repent pas d'un grand péché devra en purger la peine. Quoique les érudits musulmans ne soient pas unanimes sur leur nombre, les dix-sept péchés suivants sont considérés comme étant les péchés majeurs : mécréance, action de commettre constamment les petits péchés, perte de l'espoir en la grâce de Dieu, considération de soi comme étant à l'abri de la colère de Dieu, faux témoignage, fausse accusation contre un musulman en matière d'adultère, faux serment, magie, consommation de l'alcool, appropriation des biens des orphelins, usure, adultère, crime contre nature, vol, meurtre, fuite de la bataille en face d'un ennemi infidèle, désobéissance aux parents.¹⁷

¹⁴ BOUSQUET p. 18.

¹⁵ La traduction coranique que nous utilisons pour la citation des versets coraniques est celle de Muhammad K. Daher *Le Coran* (Beyrouth : Editions Al-Birūni, 1997).

¹⁶ Cf Sourate 53:32.

¹⁷ Thomas Patrick Hughes *Dictionary of Islam* (Chicago: Kazi Publications, 1994) p. 594.

Quoique ces péchés soient grands, ils demeurent néanmoins pardonnables. Le seul péché irrémédiable, du point de vue de la doctrine musulmane, est le **shirk**, l'association à Dieu d'autres divinités. Allah ne pardonne jamais aux polythéistes.¹⁸

L'éthique islamique tient compte de l'âge. C'est ainsi qu'en islam, même si les enfants sont encouragés à pratiquer la religion, seul le pubère est tenu d'en observer les règles. L'enfant n'a pas de devoir moraux envers Dieu¹⁹.

Le formalisme et le légalisme caractérisent également l'éthique islamique. En lisant les écrits des érudits, on en vient aisément à la conclusion que le trait caractéristique le plus marquant de l'éthique musulmane est le légalisme. Bergstässer et Schacht le résumant très bien quand ils écrivent que la loi est le « véritable *épitôme* de l'esprit islamique, l'expression la plus décisive de la pensée islamique, le noyau essentiel de l'islam »²⁰. Le musulman ou la musulmane est par définition une personne soumise à Allah. Allah est le Maître absolu et le croyant ou la croyante est son esclave. Dans ce contexte, les musulmans ne peuvent que lui devoir une entière soumission. On fait le bien parce qu'Allah l'a ordonné et on évite le mal parce qu'Allah l'a interdit. Ici bas comme dans d'au-delà, Allah châtie celui qui viole ses commandements et récompense celui qui les observe. Al-Narâqî écrit à ce sujet :

Les vertus morales chez l'homme lui font gagner le Bonheur éternel, alors que la corruption morale le conduit au malheur éternel. C'est pourquoi il est nécessaire pour l'homme de se purifier de tous les traits vils de caractère, et d'orner son âme de toutes les vertus morales et éthiques²¹

Kevin souligne que l'argument le plus central du Coran en ce qui concerne l'obligation morale humaine est « la gratitude envers le bienfaiteur »²². Il appuie ses propos, entre autre, par les versets 5-7 de la sourate 39. Ceci n'apparaît cependant pas dans la vie pratique car la crainte du châtime divin semble être un facteur déterminant dans la conduite du musulman.

L'une des conséquences du légalisme de l'éthique islamique est son anti-utilitarisme. Plusieurs érudits ont remarqué que, dans une large mesure, il existe un hiatus entre la théologie

¹⁸ Pour plus de traditions relatives aux péchés majeurs, lire *Mishkât-UI- Masābīh Vol : I* trad. 'Abdul Hameed Sidiqqūī (New Delhi : Kitab Bhavan , 1990 ; 3rd edition) pp. 33-40.

¹⁹ Cf. Bousquet p. 20.

²⁰ Bergsträssers Grundzüge édité par Schacht, cité par H. A. R. Gibb *Mohammedanism : An Historical Survey* (London : Oxford University, 1961) p. 106.

²¹ Mohammad Mahdi ibn Abu Tharr al-Narâqî *L'éthique musulmane* (Montréal : Clé du savoir, 1999 ; trad. Abbas Ahmad al-Bostani) p. 8 (version postée sur le site www.bostani.com/livres/naraqi.htm accédé le 19-11-2004)

²² A Kevin "Ethic" in Jane Dammon McAuliffe *Encyclopaedia of the Qur'ān* Vol. II (Leiden: Brill, 2002) p. 55.

morale théorique et la réalité sociale. Les bénéfices personnels ou sociaux de l'obéissance à la loi d'Allah ne sont pas au cœur de la préoccupation du musulman. Ce qui compte par-dessus tout c'est de se conformer à la volonté d'Allah.

Dans l'éthique islamique les devoirs envers les non musulmans sont limités puisque le prochain, c'est d'abord le musulman. La vision du monde du musulman comporte d'ailleurs une nette distinction entre la communauté musulmane et les non musulmans. Le monde est divisé en deux camps: le **dār al-islām** (territoire de l'islam) qui est constitué de la communauté musulmane (**ummah**), et le **dār al-harb** (territoire de guerre) qui désigne l'ensemble de ceux qui ne pratiquent pas l'islam. Selon cette logique les non musulmans ne sauraient être traités avec les mêmes égards que les musulmans. Les peuples du livre, principalement les juifs et les chrétiens²³ sont parfois admirés (Cf. Sourate 3 :113-114). Les musulmans sont d'ailleurs appelés à les respecter (Cf. Sourate 29 :46) et ils bénéficient d'un statut particulier aux yeux de Dieu (Cf. Sourate 2 :62). Malgré tout, ils ne demeurent pas moins à l'écart de la communauté musulmane. Les musulmans ne doivent pas nouer des liens d'amitié avec des juifs et des chrétiens (Cf. Sourate 5 :51) mais les combattre jusqu'à ce qu'ils se soumettent (sourate 9 : 29). Selon le célèbre commentateur musulman Ibn Kathīr, même s'ils se soumettent, ils ne doivent jamais être honorés ni élevés au-dessus des musulmans car ils sont misérables, disgraciés et humiliés.²⁴ Toutefois, il convient de relever aussi que beaucoup de musulmans œuvrent pour le dialogue, la paix et la cohabitation pacifique avec les adeptes des autres religions. Ceux-là méritent d'être félicités et encouragés. En Afrique sub-saharienne, on trouve souvent des musulmans, des chrétiens et des adeptes des religions traditionnelles dans une même famille. Ils maintiennent un lien de fraternité malgré les divergences religieuses.

Nous ne saurions passer sous silence la pensée selon laquelle les actions valent les intentions car elle marque aussi l'éthique islamique de son sceau. Du coup, l'acte posé par le musulman n'est jugé qu'en fonction de l'intention qui l'a commandé ce qui n'est pas sans soulever certaines difficultés au niveau pratique.

Nous soulignons également que, dans l'islam, celui qui détient le pouvoir semble jouir d'un statut éthique particulier. En effet, l'anarchie est plus redoutée que le mal commis par les

²³ La notion coranique de **ahl al-kitāb** (peuples du livre) ne se limite pas seulement aux chrétiens et aux juifs mais s'étend également aux zoroastriens et aux sabéens.

²⁴ *Tafsir Ibn Kathir (abridged)* Vol 4 (Riyadh : Darussalam, 2000; abridged under the supervision of Sheikh Safiur-Rahman Al-Mubarakpuri) p. 406.

souverains. Le mal que fait le souverain est couvert par souci d'ordre. L'anarchie est perçue comme étant le pire des maux²⁵.

Enfin, il est important de relever la notion de la vertu. Dans l'éthique islamique, la vertu se définit dans le cadre de l'obéissance à la volonté de Dieu et de la recherche de la félicité éternelle, c'est pourquoi Donaldson n'hésite pas à l'assimiler à l'hédonisme.²⁶ Mais, un examen sérieux des principales vertus provenant des sources musulmanes montre que le jugement n'est pas aussi simple. Pour al Narâqî par exemple, « Les vertus morales sont donc : la Sagesse, le Courage, la Chasteté et la Justice. Les qualités négatives opposées à ces qualités sont : l'ignorance, la lâcheté, la concupiscence, l'injustice et la tyrannie ».²⁷ Ces quatre vertus cardinales ne sauraient être enfermées dans une boîte hédoniste. Le Coran et la tradition islamique citent plus de vertus parmi lesquelles la piété, l'entraide fraternelle, la compassion, la gratitude, l'espérance, le respect des aînés, le respect des parents, l'hospitalité, la sobriété, la générosité, l'honnêteté, la politesse, la modération, la modestie, la patience, l'humilité et l'obéissance. Certaines œuvres musulmanes, telles que celles de al-Ghāzalī décrivent de façons très excellentes les vertus que prône l'islam.

Jusqu'ici nous n'avons fait aucune allusion à l'éthique sexuelle. C'est qu'elle mérite qu'on s'y attarde un peu plus longuement.

V. L'éthique sexuelle de l'islam

Les aspects de l'éthique musulmane liés à la sexualité méritent une attention particulière compte tenu de leur importance. On comprend donc que Zeghidour écrive ceci dans la préface de l'excellent livre de Bosquet qui traite justement de l'éthique sexuelle musulmane : « Il n'est pas exagéré de conclure que la sexualité occupe dans la doctrine islamique une place aussi fondamentale que dans la théorie psychanalytique »²⁸. Ces propos nous semblent quelque peu exagérés mais il est évident que de nombreux versets coraniques et des chapitres entiers des hadiths s'y rapportent. En Afrique, l'éthique sexuelle de l'islam est l'un des principaux champs d'influence islamique sur les chrétiens qui vivent au milieu des musulmans. Ceci peut se justifier par le fait que la vie conjugale musulmane est, dans la plus part des cas, beaucoup plus proche des pratiques traditionnelles africaines que celle qui est enseignée par le Christianisme. En effet,

²⁵ Cf. Bosquet p. 32.

²⁶ Cf. Dwight M. Donaldson *Studies in Muslim Ethics* (London: SPCK, 1953) p. 269.

²⁷ Al Narâqî p. 13.

²⁸ Slimane Zeghidour in Bosquet p. IV.

l'éthique chrétienne et parfois plus influencée par la culture occidentale que par les enseignements bibliques.

Le cadre de cette étude ne nous permet pas de nous étendre amplement sur le sujet. Pour cela, nous recommandons la lecture de l'ouvrage ci-dessus mentionné. Nous allons cependant relever que dans l'islam, le mariage est vivement recommandé, voire obligatoire pour quiconque est capable de se marier. « Mariez les célibataires d'entre vous et les gens de bien parmi vos esclaves, hommes et femmes... », ordonne le Coran dans la sourate 24 :32. La tradition musulmane abonde dans ce sens en rapportant, entre autres, cette déclaration de Muhammad : « O jeunes gens ! Quiconque parmi vous est capable de se marier doit le faire, et quiconque n'en est pas capable est recommandé de jeûner, car le jeûne diminue la puissance sexuelle »²⁹. Comme le laisse entrevoir ce texte, la dimension sexuelle est au cœur du mariage musulman³⁰. Le musulman peut légalement épouser jusqu'à quatre femmes car il est écrit dans le Coran : « ... Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre parmi les femmes qui vous plaisent, mais si vous craignez de n'être pas juste avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez » Sourate 4 :3. Certaines sources parlent de la possibilité qu'a le musulman d'avoir des concubines en plus de ses épouses légitimes³¹. Les shi'ites admettent également le mariage temporaire (**mut'a**) comme étant une pratique acceptable. Ce mariage de plaisir peut durer une ou plusieurs nuits et prend automatiquement fin à au terme de la période déterminée au départ. Un jour, un musulman, transporteur de marchandises entre deux pays africains, m'a avoué qu'il pratique le mariage temporaire au cours de ses voyages. Il ne trouve pas de mal à cela quoiqu'il ait déjà les quatre femmes réglementaires à la maison.

En matière de sexualité, l'homme a plus de droits que la femme. Ceci est perceptible, entre autres, à travers le verset 34 de la sourate 4. Au paradis, les femmes vierges font partie des récompenses des fidèles (Sourate 2 :25).

Il convient cependant de relever aussi que dans l'islam, le **zina** (fornication, adultère, et tout acte sexuel blâmable) est vivement condamné (Sourate 4 : 15-16 ; 24 :2). Toute apparence physique et toute promiscuité qui est de nature à attiser les appétits sexuels sont aussi

²⁹ *Sahih al-Bukhari: Arabic-English* Vol. VII (Medina: Dar Ahya Us-Sunnah, 1297 A.H. trad. Muhammad Muhsin Khan) p.3. (notre traduction)

³⁰ En arabe, le mot traduit par mariage est **nikâh** qui signifie littéralement « coït » :

³¹ Cf. Bousquet pp. 109-110.

condamnables. C'est pourquoi l'habillement (surtout celui des femmes Cf. Sourate 24 :30-31) et les rencontres entre personnes de sexes opposés sont assez réglementées.

L'homosexualité est également condamnée dans l'islam. Le Coran est assez claire là-dessus : « Accomplissez-vous l'acte charnel avec les mâles de ce monde ? Et délaissez-vous les épouses que votre Seigneur a créées pour vous ? Mais vous n'êtes que des gens transgresseurs » Sourate 26 :165-166. Quoiqu'ici le texte s'adresse expressément aux hommes, les théologiens musulmans sont généralement d'avis que la même condamnation est valable pour le lesbianisme.

Décidément, l'éthique sexuelle est un domaine dans lequel les traditions africaines et les valeurs islamiques se croisent. La rencontre entre l'islam et les religions africaines va encore plus loin que cela.

VI. L'éthique islamique en Afrique : entre le conservatisme et l'adaptation au contexte

L'islam a eu un grand impact sur les traditions africaines mais l'inverse n'en est pas moins vrai. Alili a bien perçu cela quand il écrit :

La confrérie fut l'instrument d'une extraordinaire expansion de l'islam en Afrique noire, en Indonésie, en Inde, en Asie centrale, dans le Caucase et dans les Balkans. Cette islamisation se fit par un phénomène d'inculturation, c'est-à-dire de prise en compte et de transformation plus ou moins radicale des dogmes et pratiques de l'islam par les cultures qui accueillaient la nouvelle religion.³²

Kasene abonde dans le même sens et souligne que, quelque soit sa religion, l'Africain ou l'Africaine partage le sens d'appartenance et le sens de la vie de sa communauté. Tout en reconnaissant l'effet perturbateur des influences culturelles de l'Occident et de l'Orient, il note que

En terme de moralité, les traditions africaines ont beaucoup à offrir. La valeur africaine de la solidarité avec son accent sur l'assistance mutuelle, le respect des personnes âgées et la considération pour les plus jeunes, la générosité, l'honnêteté, l'hospitalité, une attention particulière pour la transmission et la préservation de la vie, la sacralité du sexe, l'importance de l'attachement au mariage et à la vie familiale, l'égard pour les pauvres, les orphelins, les veuves et les étrangers, et la grande valeur attachée à l'enfant, sont une bonne base pour la moralité.³³

En Afrique, de nombreux musulmans font recours à des pratiques qui sont étrangères aux prescriptions du Coran et de la tradition musulmane. Certaines d'entre elles relèvent même des religions africaines. Pour être plus précis, nous allons citer quelques exemples:

³² Rochdy Alili *Qu'est-ce que l'islam ?* (Paris : La découverte, 2000) p. 229.

³³ Peter Kasene *Religious Ethics in Africa* (Kampala : Fountain Publishers, 1998) p. 6 (notre traduction).

- Chez les Haoussa, le « malam » et le « féticheurs » sont tous deux utiles pour l'équilibre de la société.³⁴
- De nombreux musulmans du Nord Cameroun donnent de l'argent à leurs parents restés païens pour qu'ils fassent le culte des ancêtres en leurs noms en vue de s'attirer leurs bénédictions ou de conjurer le mauvais sort.
- Les Peulhs nomades continuent à faire usage de certaines formules incantatoires et à observer certains tabous qui datent de la période préislamique.
- Les Sérères rendent un culte aux **Pangol** (esprits intermédiaires entre Dieu et les hommes)³⁵

Dans son article « Church Planting Among Folk Muslim », Richard D. Love a relevé que les éléments suivants caractérisent l'islam populaire : les esprits, les démons, la bénédiction, la malédiction, la guérison et la sorcellerie. Il trouve entre autres que l'islam formel est cognitif, institutionnel, orienté vers la vérité, légaliste et s'appuie sur le Coran et les traditions sacrées. Par contre l'islam populaire est sentimental, mystique et se préoccupe beaucoup plus de la vie quotidienne avec ses multiples besoins tels que la santé, la prospérité tout en s'appuyant principalement sur les puissances surnaturelles et la révélation spirituelle.³⁶

Cet aspect des choses sont un grand facteur d'expansion de l'islam parmi les adeptes des religions africaines car ils trouvent ainsi la vie religieuse musulmane beaucoup moins exigeante que le Christianisme qui prône la rupture avec les coutumes ancestrales et condamne généralement le syncrétisme. Cette remarque est surtout valable pour le protestantisme qui, à plus d'un égard, est beaucoup plus rigoureux en la matière. Le syncrétisme musulman est connu des musulmans eux-mêmes et condamné par les prédications et les enseignements des groupes musulmans radicaux et des prédicateurs influencés par le wahhabisme et des courants semblables.

VII. L'influence de l'éthique musulmane sur les chrétiens en Afrique

Comme nous l'avons relevé ci-dessus, musulmans et non musulmans vivent en symbiose dans de nombreuses familles d'Afrique, surtout au sud de Sahara. Même s'ils ne sont pas d'une même famille, d'un même clan ou d'un même groupe ethnique, les relations de bon voisinage et

³⁴ J.C Froelich *Les musulmans d'Afrique Noire* (Paris : Editions de l'Orante, 1962). 104.

³⁵ Vincent Monteil *L'Islam Noir* (Paris : Seuil, 1971) P. 29.

³⁶ Richard Love « Church Planting Among Folk Muslim » in *International Journal of Frontier Mission* Vol 11: 2 avril 1994 p. 88.

les liens de solidarité font que les grands événements de la vie sont partagés. Les gens se réjouissent ensemble en cas de naissance d'un enfant, de promotion sociale, de succès ou d'événements heureux. Pendant la fête de Noël, il n'est pas rare de trouver des musulmans acheter des habits neufs à leurs femmes et enfants et égorger un mouton ou une chèvre pour eux s'ils ne se joignent pas directement aux chrétiens pendant la festivité. Les chrétiens partagent aussi la joie des musulmans pendant fête de fin de ramadan ('**Īd al Fitr**) et celle de sacrifice ('**Īd al Adhā**). Les uns et les autres se rendent visite et pleurent ensemble en cas de maladies, de deuils, d'incendies, et de calamités diverses. Le voisin est d'abord un membre de la communauté avant d'être musulman, chrétien, ou adepte d'une autre religion. Toutes ces rencontres favorisent les liens d'unité et d'amitié entre les diverses communautés religieuses et ne sauraient qu'être encouragées. Seulement, si les chrétiens sont appelés à maintenir d'excellentes relations humaines avec ses voisins sans distinction aucune et à les aimer de l'amour du Christ, ils doivent cependant rester vigilants afin de ne pas copier des habitudes qui ne cadrent pas avec l'éthique chrétienne. Nous mentionnerons trois exemples parmi tant d'autres.

Nous évoquons d'abord une grande influence de l'aspect légaliste de l'éthique musulmane sur les chrétiens qui évoluent dans des contextes fortement islamisés. Or, il faudrait éviter le piège du légalisme. Contrairement à ce que prône l'islam, l'éthique chrétienne n'est pas seulement la loi. Comme l'a si bien relevé Ulrich, d'autres facteurs tels que la foi et l'amour entre en ligne de compte³⁷. L'amour pour le Seigneur et pour le prochain transcende les exigences légalistes. Le chrétien obéit à la loi mais en toute liberté et par gratitude envers son Seigneur. L'épître aux Galates s'étend longuement là-dessus.

Le second exemple se rapporte à la vie conjugale. Le mari doit traiter sa femme comme un partenaire égal à soi, vivre la vie conjugale dans l'amour et la fidélité réciproques, s'entendre avec elle dans le domaine intime. Le mariage est l'un des domaines dans lesquels la communauté chrétienne peut se distinguer. La question de la monogamie s'inscrit aussi dans ce cadre car la polygamie est une grande tentation pour les chrétiens, surtout quand ils sont confrontés au problème de la stérilité. Mais ils doivent éviter de tomber dans ce piège et rester fidèles aux enseignements bibliques.

Le dernier exemple est relatif aux pratiques occultes. Un très grand nombre de musulmans Africains n'hésitent pas à recourir aux talismans et aux pratiques occultes pour réussir dans la vie,

³⁷ Cf : Ulrich Ibid.

se protéger contre l'influence du mauvais œil, écarter un danger, désarmer un ennemi visible ou invisible, attirer les faveurs d'une fille ou d'un garçon, guérir une maladie tenace, écarter les sorciers pour ne citer que cela. Sans être nécessairement mal intentionnés, certains d'entre eux n'hésitent pas à recommander aux chrétiens d'agir de même en brandissant au besoin des exemples concrets où l'occultisme a donné le résultat escompté. Malheureusement de nombreux chrétiens succombent à la tentation et se livrent aussi à de telles pratiques. Parfois, ils prennent eux-mêmes l'initiative de recourir aux services des marabouts musulmans avec toutes les conséquences que cela comporte pour leur propre vie spirituelle et pour le témoignage de la communauté chrétienne à laquelle ils appartiennent. Les dirigeants spirituels chrétiens ont la responsabilité de donner des enseignements sur la sorcellerie et les pratiques occultes tout en soulignant la puissance protectrice du Seigneur et les privilèges de ceux qui lui appartiennent. La communauté chrétienne est aussi appelée à entourer et à soutenir concrètement et efficacement les fidèles qui sont éprouvés ou affaiblis par divers problèmes existentiels.

Conclusion

L'éthique islamique présente des similitudes avec l'éthique chrétienne mais elle se démarque d'elle par son caractère englobant et par de nombreux aspects de ses enseignements spécifiques. Dans le contexte africain, en plus des enseignements des grandes écoles de loi islamiques, l'éthique musulmane a subi l'influence des coutumes traditionnelles africaines. Tout en subissant cette influence locale, elle impacte aussi, d'une manière ou d'une autre la communauté chrétienne. L'importance de la connaissance de la moralité dans l'islam n'est donc plus à démontrer dans le contexte africain. Elle permet de mieux connaître ses voisins musulmans et leurs convictions morales afin d'éviter de les heurter dans ces domaines et de préserver relations de bon voisinage. Elle permet aussi aux chrétiens de mieux distinguer les similitudes et les points de divergences en matière éthiques afin d'en tirer toutes les conséquences pour leurs propres agissements. Elle permet enfin de bâtir les ponts pour une vie communautaire harmonieuse, cadre idéal pour un meilleur témoignage chrétien. En cela, l'éthique est un véritable champ de collaboration entre chrétiens et musulmans à l'ère où le monde semble favoriser la pornographie, l'homosexualité, l'avortement, l'euthanasie, le clonage humain et les vices semblables. L'éthique

médicale et l'éthique environnementale³⁸ sont aussi d'excellents champs d'actions communes. Dieu a voulu que les adaptes de diverses religions cohabitent.

Sans faire table rase de leurs convictions éthiques propres et sans taire la Bonne Nouvelle du salut gratuit en Jésus-Christ, les chrétiens ont le devoir de respecter et d'aimer les musulmans. Ils ont aussi la divine responsabilité de se distinguer par une conduite exemplaire en tant que sel de la terre et lumière du monde.

Moussa Bongoyok

³⁸ Richard C. Foltz et al. (ed.) *Islam and Ecology* (Cambridge : Harvard University Press, 2003) est un excellent livre sur l'éthique environmentaliste musulmane.

Bibliographie

- Alili , Rochdy *Qu'est-ce que l'islam ?* (Paris : La découverte, 2000).
- Bakhtiar, Laleh (ed.) *Encyclopedia of Islamic Law : A Compendium of the Major Schools* (Chicago : Kazi Publications, 1996).
- Bousquet, Georges-Henri *L'éthique sexuelle de l'islam* (Paris : Desclée de Brouwer, 1990),p. 18
- Daher , Muhammad K. *Le Coran* (Beyrouth : Editions Al-Birūni, 1997).
- Dammon, Jane McAuliffe *Encyclopaedia of the Qur'ān* Vol. II (Leiden: Brill, 2002).
- Donaldson, Dwight M. *Studies in Muslim Ethics* (London: SPCK, 1953)
- Esposito, John (ed.) *The Oxford Dictionary of Islam* (New York : Oxford University Press, 2003).
- Fakhry, Majid *Ethical theories in Islam* (Leiden: E.J. Brill, 1991).
- Foltz, Richard C et al. (ed.) *Islam and Ecology* (Cambridge : Harvard University Press), 2003.
- Froelich, J.C *Les musulmans d'Afrique Noire* (Paris : Editions de l'Orante, 1962).
- Gibb, H. A. R. *Mohammedanism : An Historical Survey* (London : Oxford University,1961)
- Gibb, H.A.R. *The Encyclopaedia of Islam* (Leiden; E.J. Brill, 1960).
- Hughes, Thomas Patrick *Dictionary of Islam* (Chicago: Kazi Publications, 1994).
- Johnstone, Patrick et Jason Mandryk *Operation World* (Carlisle: Paternoster, 2001).
- Kasene , Peter *Religious Ethics in Africa* (Kampala :Fountain Publishers, 1998)
- Love, Richard « Church Planting Among Folk Muslim » in International Journal of Frontier Mission Vol 11: 2 avril 1994
- Mishkāt-UI- Masābīh* Vol : I trad. 'Abdul Hameed Sidiqqūī (New Delhi : Kitab Bhavan , 1990 ; 3rd edition).
- Monteil , Vincent *L'Islam Noir* (Paris : Seuil, 1971).
- Narâqî (al) Mohammad Mahdi ibn Abu Tharr *L'éthique musulmane* (Montréal : Clé du savoir, 1999 ; trad. Abbas Ahmad al-Bostani)
- Sahih al-Bukhari: Arabic-English* Vol. VII (Medina: Dar Ahya Us-Sunnah, 1297 A.H. trad. Muhammad Muhsin Khan)
- Tafsir Ibn Kathir (abridged)* Vol 4 (Riyadh : Darussalam, 2000; abridged under the supervision of Sheikh Safiur-Rahman Al-Mubarakpuri).
- Umaruddin, Muhammad *The Ethical philosophy of Ghazzali* (Lahore : Sh. Muhammad Ashraf, 1970).
- Woodberry, J. Dudley "Introduction to Islam" MR 550, class syllabus /Pasadena CA: Fuller Theological Seminary, School of World Mission.